

LE CONSEIL DE CLASSE

C'est quoi ?

- Le conseil de classe est chargé du suivi et de l'évaluation des acquis de l'élève.
- Il aborde les sujets de conditions de travail, d'ambiance de classe, résultats des élèves et du comportement
- Il répond également aux questions pédagogiques intéressant la vie de la classe
- Le conseil de classe est composé de membres du personnel de l'établissement, de délégués d'élèves et de parents d'élèves
- Il se réunit au moins 3 fois par an (décembre, mars et juin)
- Le conseil de classe se tient après les cours en semaine
- Il fait des propositions concernant l'accompagnement et l'orientation
- Le professeur principal ou un représentant de l'équipe pédagogique présente un bilan général de la classe. Il expose ensuite les conseils en orientation formulés par l'équipe éducative.
- Les délégués des parents d'élèves et les délégués de classe interviennent pour poser des questions ou faire des remarques sur tous les aspects de la vie de la classe (contrôles, devoirs à la maison, remplacement d'un professeur,...). Les délégués des parents d'élèves peuvent aussi communiquer des informations venant d'autres parents
- Ensuite, le conseil de classe examine le déroulement de la scolarité de chaque élève (résultats et appréciations des professeurs pour toutes les matières, besoin d'accompagnement)
- Le conseil de classe présidé par le principal, son adjointe ou la CPE, peuvent valoriser les résultats avec des Félicitations, Compliments ou Encouragements, mais peut également alerter sur le manque de travail et le comportement non approprié